

# RELOCALISATION DE LA STATION D'EPURATION

ARCHILUA - SAINT JEAN DE LUZ

RÉUNION  
PUBLIQUE  
30 mai 2023  
Jardin botanique



**1 – CONTEXTE**

**2 – LE PROJET**

**3 – FILIERES ENVISAGEES**

**4 – REJET**

**5 – INVESTIGATIONS MENEES**

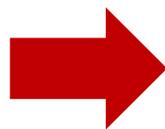
**6 – PLANNING**

# 1 – CONTEXTE ET ENJEUX DE L'OPERATION

## Un système d'assainissement

de Saint-Jean-de-Luz / Archilua

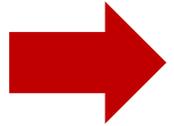
- ✓ non conforme à la Directive européenne sur les Eaux Résiduaires Urbaines pour les critères équipement et performances.
- ✓ dans la liste des précontentieux européens
- ✓ particulièrement sensible aux eaux claires parasites
- ✓ Capacité actuelle de la station d'épuration dépassée en charges polluantes et en hydraulique (80 à 100 j de by-pass par an)



- Programme de travaux issu du Schéma Directeur adopté en Février 2020
- Dont la **relocalisation de la station** couplée au renforcement du poste de refoulement Flots Bleus.

## Des raisons de relocalisation

- ✓ **Pérennité du site compromise** : Recul du trait de côte à horizon 2043
- ✓ **Site contraint avec bâtiment semi-enterré** sous le jardin botanique et à proximité de la falaise : impossibilité d'une réhabilitation
- ✓ **Etude de connexion** avec système d'assainissement de Guéthary à proximité du nouveau site (Acotz)



Action du **projet partenarial d'aménagement (PPA)** d'adaptation au recul du trait de côte de Saint-Jean-de-Luz



# Un projet partenarial d'aménagement – PPA

porté par la Communauté Pays basque (chef de file), la commune de Saint Jean de Luz, le Syndicat des Mobilités Pays basque Adour, et l'Etat



## ➤ Impacts du recul du trait de côte sur :

5 campings, 7 bars et restaurants, des habitations, les postes MNS, des portions de routes, des Parkings, la STEP

### PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT ADAPTATION AU RECU DU TRAIT DE CÔTE À SAINT-JEAN-DE-LUZ

- Renaturation de la bande littorale et valorisation des espaces naturels
- Enjeux menacés concernés par le projet d'adaptation

#### MOBILITÉ DURABLE

- Création de parkings relais navette littorale
- Création de déplacements en mode doux



## ➤ Objectifs du PPA

1. Renaturer le bord de mer, valoriser le paysage et préserver les milieux naturels patrimoniaux
2. Adapter l'offre touristique (campings, restauration) au recul du trait de côte et mieux l'intégrer au niveau paysager
4. Réorganiser la mobilité pour relier au front de mer les parkings et les activités qui sont reculées
5. Déplacer la STEP qui est menacée par le recul du trait de côte

➤ **Cofinancements** : France Relance, Agence de l'Eau Adour Garonne, Région, Département, appels à projets mobilité ...

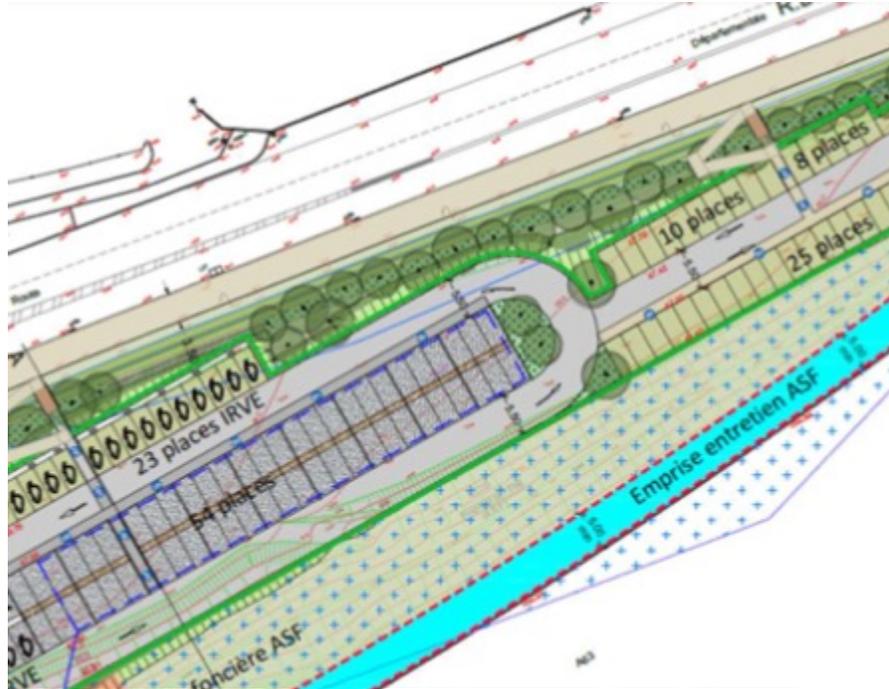
# Retrouvez les informations

Flashez le QR code



Ou consultez les sites internet :

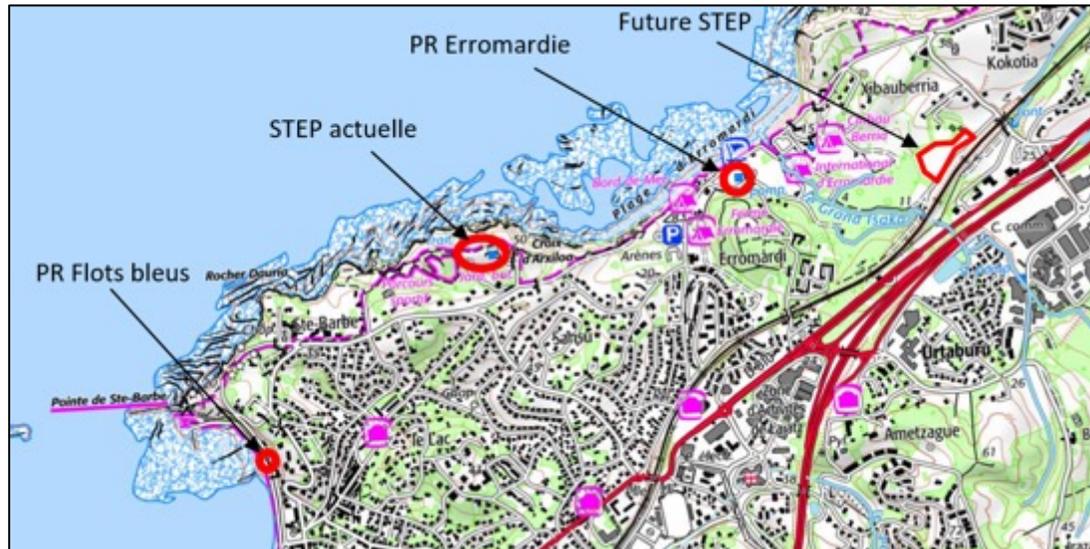
- Communauté Pays Basque
- Mairie de Saint Jean de Luz



## 2 – LE PROJET

Le projet prévoit :

- La **création d'une nouvelle station d'épuration de 75 000 EH**, à distance du trait de côte
- La création d'un **bassin de stockage** de grande capacité pouvant être intégré à la future station d'épuration
- Le **renforcement du pompage du poste de refoulement « Flots bleus »**
- La reconfiguration et la création des **réseaux de transfert en amont** de la future station d'épuration
- L'adaptation du **système de pompage d'Erromardie**
- La démolition ou désinfection de la station d'épuration existante
- Le retrait de l'émissaire existant à Archilua



# Légende

- Trait de cote avec maintien des ouvrages de protection
- Trait de cote sans maintien des ouvrages de protection
- STEP actuelle
- STEP future
- STEP Guéthary
- ◇ PR
- Tracé 1 Refoulement Eaux Brutes
- Tracé 2 Refoulement Eaux Brutes
- Alternative A au tracé 2
- Tracé 3 Quartier du lac
- Tracé 4 Avenue de l'Océan
- Raccordement Acotz
- Raccordement STEP Guethary

**STEP  
Actuelle**

**Future  
STEP**



# 3 – FILIERES envisagees

## ▪ Objectifs à atteindre

- ✓ Rendement épuratoire et performances de traitement
- ✓ Gestion des à-coups hydrauliques
- ✓ Maîtrise de la consommation énergétique et des réactifs
- ✓ Prise en compte de la salinité des effluents
- ✓ Qualité des eaux de baignade
- ✓ Impact environnemental maîtrisé

## ▪ Exemples d'implantation de filières



# 4 – REJET



## 4 solutions étudiées :

- ✓ **Cours d'eau Grand Isaka** : contraignant vis-à-vis du maintien de la qualité du milieu récepteur (ruisseau et plage), traitement poussé et coûteux à la station d'épuration ;
- ✓ **Emissaire existant de Guéthary** : solution écartée du fait d'un impact important sur la capacité d'évacuation pluviale de l'émissaire existant ;
- ✓ **Nouvel émissaire à créer** : solution écartée du fait d'un impact environnemental important et de son coût très élevé ;
- ✓ **Emissaire existant de Sainte-Barbe** : faible impact environnemental et coût modéré car existant.

↳ Solution privilégiée

# 5 – INVESTIGATIONS menees

Les investigations menées pour le projet sont les suivantes :

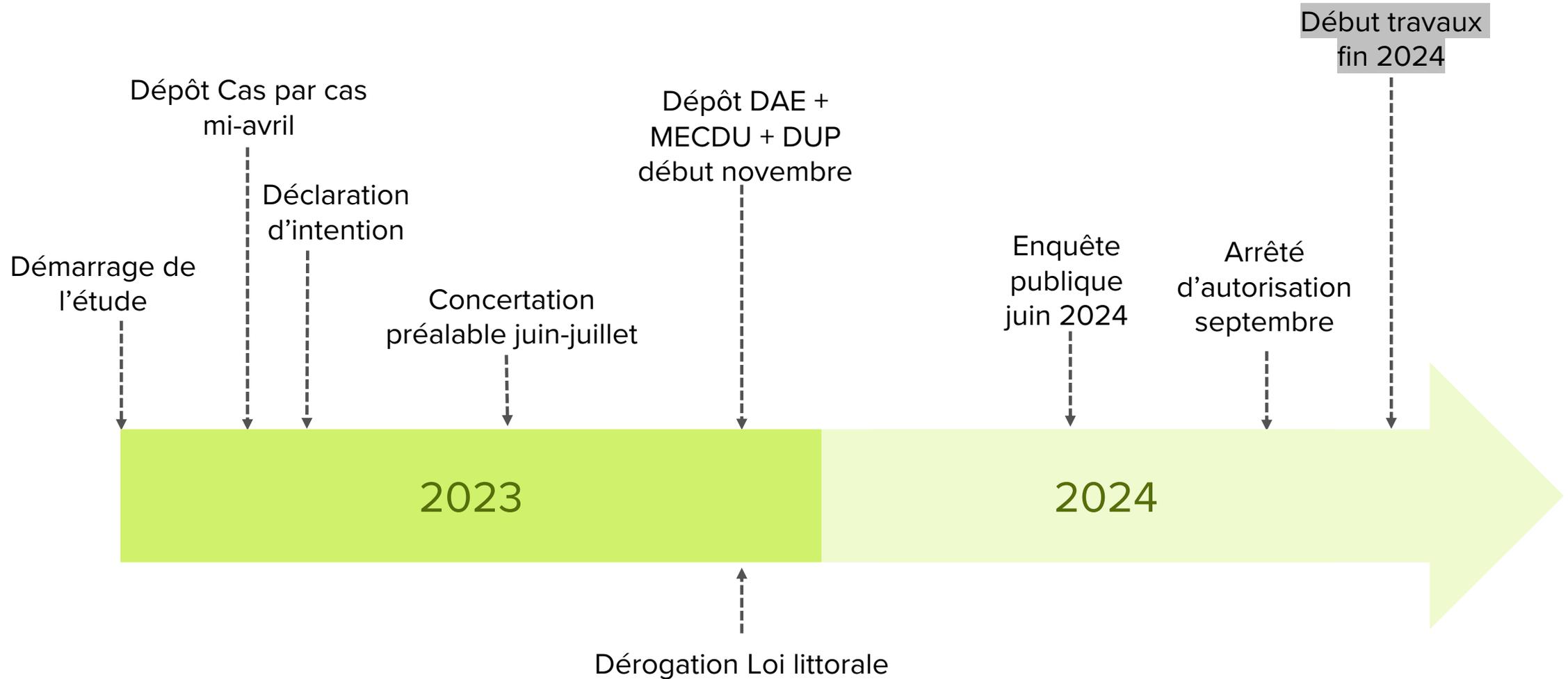
- ✓ Etude de dispersion des odeurs ;
- ✓ Etude d'impact sonore ;
- ✓ Prospection faune, flore, habitats sur le site de la future station d'épuration et au niveau des canalisations de transfert ;
- ✓ Etude architecturale et paysagère du projet ;
- ✓ Simulation du panache de dispersion du rejet à Sainte-Barbe.

**Ces études ont pour but d'évaluer les impacts du projet sur les riverains et le milieu naturel et de trouver les solutions adaptées pour éviter, réduire, compenser ces impacts.**

**L'insertion paysagère du projet et son absence de nuisances pour les riverains sont des enjeux primordiaux pour la conception de la station d'épuration**



# 6 – PLANNING





**Merci  
de votre attention**